***La décentralisation du Fonds d’aide aux jeunes : les enjeux de la construction d’une politique locale en direction des jeunes***

**Patricia Loncle, Enseignant chercheur EHESP/CRAPE**

**Virginie Muniglia, Doctorante CRAPE/EHESP**

**Abstract**

La communication s’attache à analyser les conditions de mise en œuvre du FAJ à l’issue de la loi de décentralisation, votée en 2004, et qui transfère un ensemble de compétences de l’Etat vers les départements. L’étude menée dans six départements français, montre que les Conseils généraux se sont différemment appropriés le dispositif FAJ. Les observations réalisées (part du budget consacré, conditions d’élaboration du règlement intérieur, état des relations avec les autres dispositifs et les acteurs) conduisent à faire du FAJ soit un instrument d’aide isolé soit, au contraire, un levier alimentant une politique intégrée. Les inégalités territoriales constatées dans la mise en place formelle du dispositif se traduisent également dans le traitement des situations. L’examen des critères d’attribution, des domaines pris en compte (logement, mobilité...), de la structure des actions financées (individuelles ou collectives) traduisent des conceptions profondément différentes en matière d’aide sociale. Dans un contexte de précarisation des jeunes et de fortes transformations sociologiques de cet âge de la vie, l’analyse de la mise en œuvre du FAJ interroge fondamentalement la manière dont se construit ou non, localement, une politique publique en direction de la jeunesse.

**Jeunesse et politique(s) en France et au Royaume-Uni aujourd'hui**

**Youth Policy & Youth Politics in France and the UK Today**

Colloque franco-britannique organisé par

Centre for Research on the English-Speaking World (CREW)

Centre de recherches en civilisation britannique (CREC)

de l’Institut du Monde Anglophone l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

[www.univ-paris3.fr/youthconf2010](http://www.univ-paris3.fr/youthconf2010)